

Règlement des cotisations

Ce règlement est valable pour l'année associative 2022



CHF

Brokers en assurance

Membres à part entière ainsi que membres partielles

Cotisation par année

Cat. A	1 - 10 collaborateurs	1'300.--
Cat. B	11 - 25 collaborateurs	2'300.--
Cat. C	26 - 50 collaborateurs	4'300.--
Cat. D	51 - 100 collaborateurs	6'300.--
Cat. E	à partir de 101 collaborateurs	8'300.--

L'année de l'affiliation la cotisation annuelle est perçue au prorata.

Membres à part entière: Nomination et élection par le Comité directeur

Cotisation d'utilisation pour la plate-forme par collaborateur par mois y compris le transfert des données

Cat. A	1 - 10 collaborateurs	8.--
Cat. B	11 - 25 collaborateurs	7.--
Cat. C	26 - 50 collaborateurs	6.--
Cat. D	51 - 100 collaborateurs	5.--
Cat. E	à partir de 101 collaborateurs	4.--

Prestataires de solutions d'assurance et de prévoyance

Membres à part entière

Cotisation par année

Cat. A	5 domaines d'activités*	55'000.--
Cat. B	4 domaines d'activités*	45'000.--
Cat. C	3 domaines d'activités*	35'000.--
Cat. D	2 domaines d'activités*	15'000.--

- * Les domaines d'activités sont les suivants:
- domaines centraux
 - non-vie / assurance choses et patrimoine
 - non-vie / assurance de personnes
 - vie individuelle
 - vie collective

L'année de l'affiliation la cotisation annuelle est perçue au prorata.

Cotisation d'infrastructure pour la plate-forme par année**

Participation aux coûts d'exploitation et de développement de la plate-forme

Cat. A	5 domaines d'activités	40'000.--
Cat. B	4 domaines d'activités	30'000.--
Cat. C	3 domaines d'activités	20'000.--
Cat. D	2 domaines d'activités	10'000.--

- ** La cotisation d'infrastructure ne sera pas facturée l'année de l'adhésion et sera facturée à 50% l'année suivante.

Cotisation d'utilisation par broker activé et par mois

moins de 500 brokers activés	10.--
plus de 500 brokers activés	6.--

Fournisseur de services (partenaires stratégiques et fabricants de logiciels*)

	bronze	argent	or*
Présence sur la place de marché	x	x	x
Accès au SSO / IAM		x	x
Utilisation du DXP y compris le transfert des données			x

Cotisation partenaire par année

bronze

1'000.--

argent

2'000.--

or*

3'000.--**

L'année de l'affiliation la cotisation annuelle est perçue au prorata.

* Les membres à part entière de cette catégorie sont désignés par le Comité directeur. Le type d'adhésion (adhésion à part entière ou partielle) n'a aucune influence sur les coûts. Les partenaires stratégiques et fabricants de logiciels seront considérés, sauf indication contraire du membre, comme fournisseur de services gold pour 2022.

** y compris la cotisation de membre.

Part du chiffre d'affaires pour services sur EcoHub/Place de marché

bronze

n/a

argent

7%***

or

9%***

*** Si vous proposez vos propres services sur la place de marché EcoHub. Il n'y a pas de part du chiffre d'affaires pour les logiciels gratuits.

**Approuvé par les membres lors de l'assemblée des membres du 15 septembre 2021.
16.09.2021/GS**